

La ligne de séparation qui mesure quelque 1430 milles marins et qui représente la plus longue délimitation d'un plateau continental dans le monde a été déterminée d'après le principe de l'équidistance et en tenant compte de certaines modifications jugées nécessaires pour en arriver à une solution mutuellement acceptable et équitable.

L'accord prévoit que le Canada et le Danemark coopéreront ensemble de façon à obtenir et à accroître les connaissances hydrographiques et géodésiques nécessaires à l'établissement de cartes géographiques et marines plus précises dans la région visée par l'accord.

Une carte montrant la ligne de séparation du plateau continental entre le Canada et le Groenland est annexée à ce communiqué.